

L'inflation pèse sur l'activité mais l'emploi se maintient

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 23.07.27

Paris, 27 juillet 2023

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

À propos

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,5 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

L'année 2023 a commencé dans un contexte économique complexe, notamment marqué par une forte inflation qui a mis un coup d'arrêt au rebond vigoureux de la consommation post-crise sanitaire. L'activité des entreprises de proximité en volume (corrigée de l'évolution des prix) accuse une baisse de 0,8% au cours du printemps par rapport à la même période de 2022. Sur les douze derniers mois, elle est désormais négative (-1 %).

Seuls les professionnels libéraux enregistrent une croissance de leur activité (+1,8 %), soutenus par les bonnes performances du secteur de la santé. Du côté des artisans du bâtiment, l'évolution du chiffre d'affaires s'avère négative pour la première fois en 3 ans (-0,4 %) et ce, après plusieurs trimestres de ralentissement. Les artisans de la fabrication et des services font état eux aussi d'un repli (-1,2 %). Quant aux chefs d'entreprise de l'alimentation et de l'hôtellerie-restauration, ils enregistrent à nouveau le retrait le plus vif (-6,6 %).

Confiance en l'avenir

Les chefs d'entreprise de proximité affichent cependant une forte résilience. Ils sont ainsi 16 % à constater une détérioration de leur trésorerie, une proportion en baisse qui s'accompagne d'une hausse de la part des entreprises indiquant une amélioration de leur trésorerie. De même, seuls 15 % redoutent une activité moins soutenue pour le prochain trimestre, un pessimisme au plus bas depuis un an et demi.

Recrutements résilients

Autre indicateur encourageant, 16 % des entreprises ont encore embauché au premier semestre 2023, contre 21 % au premier semestre 2022. L'artisanat du bâtiment connaît même une légère augmentation du nombre d'entreprises recruteuses, à 13 % contre 12 % en 2022. De même les employeurs déclarent avoir moins de difficultés à recruter que l'an passé (24% versus 35%). Les CDI représentent désormais 58 % des contrats signés, une hausse de 5 points sur un an qui se fait au détriment des CDD. Et la part de contrats d'apprentissage (9%) continue de progresser.

« Malgré le fléchissement de l'activité économique générale, les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux apportent une nouvelle preuve de leur résilience, avec des recrutements qui se maintiennent. Il faut espérer un essoufflement progressif de la hausse des prix, de façon à redonner du pouvoir d'achat aux Français et à relancer ainsi l'activité des entreprises de proximité. »

Dominique Métayer, Président de l'U2P

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 23.07.27**

Paris, 27 juillet 2023

Contacts presse

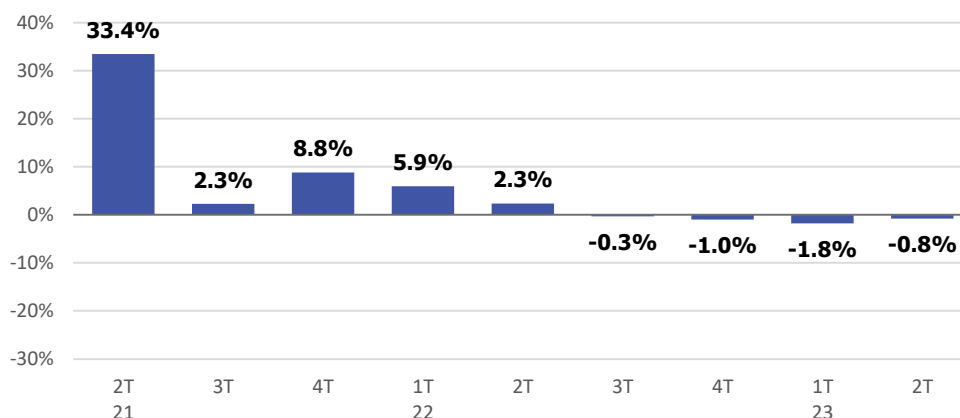
Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
icdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

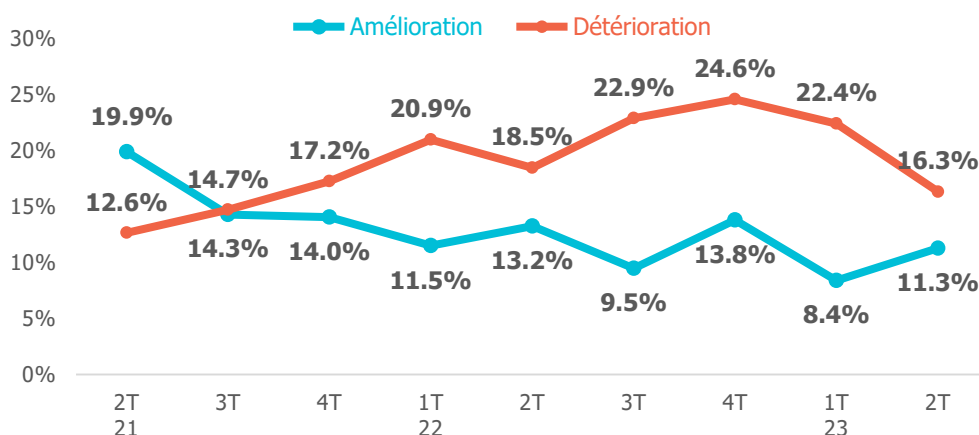
À propos

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,5 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

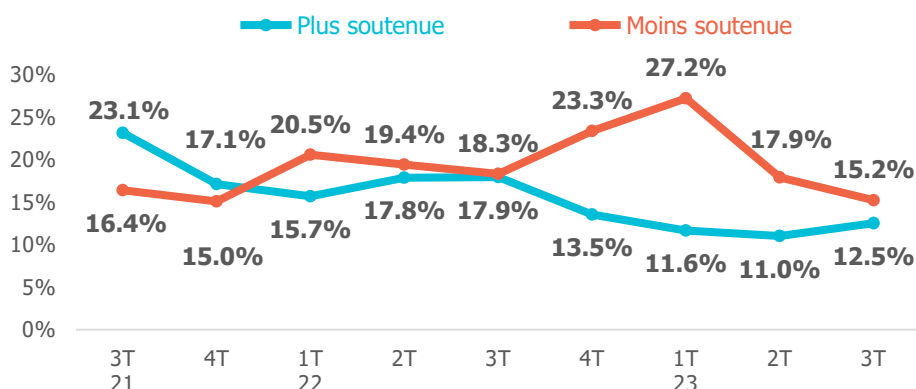
Évolution de l'activité des entreprises de proximité (en volume)



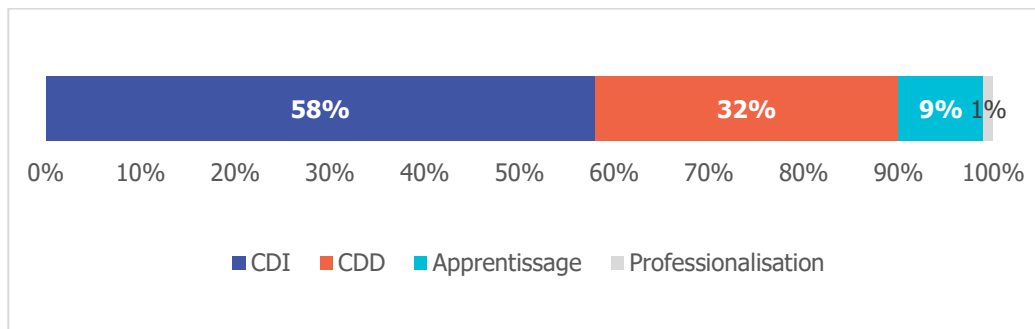
Évolution de l'opinion sur la trésorerie



Anticipation d'activité pour le trimestre suivant



Répartition des salariés embauchés dans les entreprises de proximité au premier semestre 2023 selon leur contrat de travail



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 23.07.27

Paris, 27 juillet 2023

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

icdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

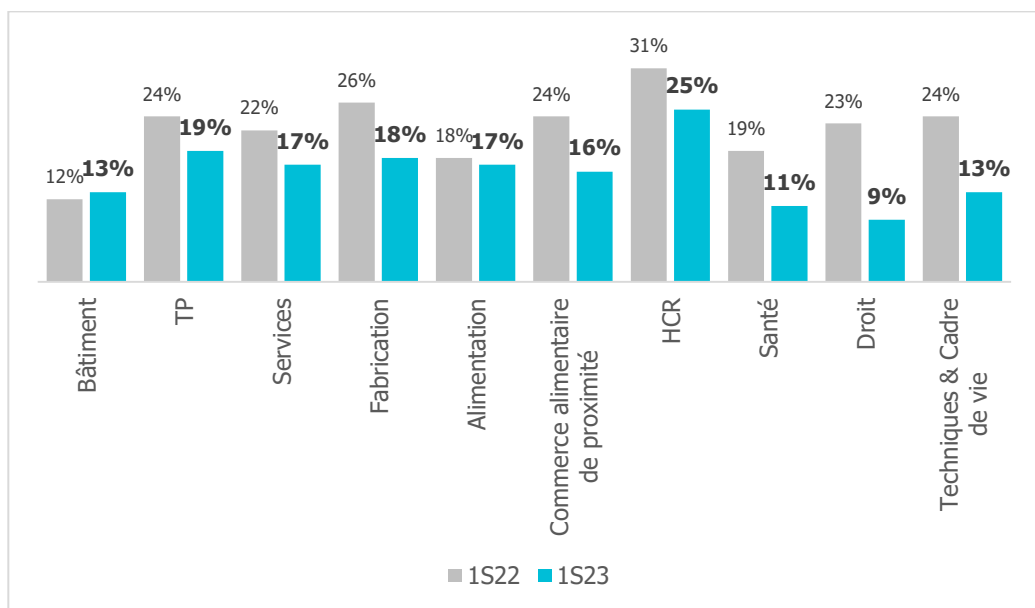
06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

À propos

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,5 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Proportion d'entreprises ayant embauché



Proportion d'entreprises ayant rencontré des difficultés de recrutement

